



Mon vehicule declarer epave l'assurance tard a payer

Par **marcelus**, le **14/05/2012** à **13:15**

Bonjour,
apres un accident,dont je ne suis pas responsable,mon scooter(125 X9) a ete declarer epave par l'exper,tout les papiers ont etes regler,et je doit etre rembourser de 700 EURO,mais n'ayant pas le nom de l'autre assurance(sur le constat la personne a oublier d'ecrire le nom de son assurance,sinon tout le reste y ai)la mienne ne veut pas me payer tout de suite,ils me dises que l'autre assureur qui doit me rembourser,alors sa traine,cela fait deja un mois.
es ce qu'il y a un moyen que je recupere mon cheque plus vite?
ont il le droit de faire sa?
y a t il une lois contre sa?

merci de m'aider.